



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de coordination de la recherche
et de l'innovation pédagogiques
et technologiques

Explicatif de l'infographie

Comme l'annonce le titre, l'idée de la présente infographie est de retracer les grandes lignes et les particularités de l'infrastructure de l'enseignement secondaire au Luxembourg. L'approche chronologique soulève la question du point de départ de l'analyse. Bien que liée étroitement aux développements politiques, l'éducation repose sur ses propres fondements et connaît une évolution distincte. Pour la présente infographie, le point de départ retenu est l'année charnière de 1815, lors de laquelle se décide, au Congrès de Vienne, le sort politique du territoire de l'ancien duché de Luxembourg. L'infographie ne tient compte que du territoire de l'actuel Grand-Duché du Luxembourg. Ces limitations ne devraient toutefois pas faire oublier la riche histoire de l'éducation sur le territoire du Grand-Duché ainsi que ses liens étroits avec les régions limitrophes. Évoquons, à titre d'exemple, le Collège des Jésuites créé en 1603 à Luxembourg et s'alignant dans la volonté de la congrégation de promouvoir une société catholique en plein milieu des guerres de religion de l'Europe moderne.

L'infographie propose une sélection de représentations graphiques d'établissements scolaires, ainsi que des inscriptions et des citations qui y sont liées. L'objectif de cette sélection est de présenter aperçu général du sujet en question. Il importe d'insister sur le fait que cette affiche devrait contenir chaque établissement scolaire du pays, car ils ont tous été créés avec un objectif qui leur est propre et possèdent tous une histoire, des caractéristiques et un patrimoine unique. Malheureusement, des contraintes de place empêchent l'intégration d'autres établissements et documents. Néanmoins, l'infographie propose une carte du pays qui reprend l'offre complète et actuelle de l'enseignement secondaire du pays et qui met en évidence la répartition géographique des établissements.

La frise chronologique affiche la création d'établissements de l'enseignement secondaire tout en mettant l'accent sur le patrimoine architectural. Il importe de noter que la date de création d'un établissement scolaire et son inauguration peuvent varier. Fort est de constater également que beaucoup d'écoles sont d'abord logées dans des structures provisoires avant d'occuper un bâtiment définitif. Ainsi, les bâtiments emblématiques de certaines écoles sont souvent plus jeunes que l'école elle-même ou ont connu, à travers le temps, des transformations parfois importantes. D'autres écoles, comme l'Athénée du Luxembourg ou le Lycée Hubert Clément, ont d'abord existé pendant des années, voir des siècles, dans un bâtiment spécifique, avant de changer d'infrastructure.

Ainsi, le lecteur pourrait être perplexe de retrouver à la place de l'emblématique bâtiment aux stores orange de l'Athénée au Geesseknäppchen, l'ancien Collège des Jésuites, première structure ayant abrité l'Athénée. Dans la mémoire collective, ces anciennes structures ne sont pas toujours présentes, mais méritent d'être rappelées. Elles font partie du riche patrimoine architectural de notre paysage scolaire.

Les représentations figurant sur l'affiche ne peuvent donc être que des images instantanées et partielles. Bien que faisant partie intégrante de l'identité spécifique d'une école, elles n'en sont qu'un aspect parmi bien d'autres. Elles permettent, néanmoins, de constater une évolution du patrimoine architectural de l'enseignement secondaire. Cette évolution témoigne de l'esprit du temps en matière d'architecture. Ainsi, le bâtiment de l'École industrielle et commerciale d'Esch-sur-Alzette a été conçu par l'architecte Paul Flesch dans le style néo-renaissance, rappelant les préfectures des villes françaises de l'époque.

Certains lycées ont été créés afin de combler le besoin d'une formation particulière, comme l'École agricole d'Ettelbruck ou le Lycée Technique des Professions de Santé. D'autres, ont vu le jour afin de répondre à une demande liée à la croissance de la population scolaire et en tenant compte de la dimension géographique, comme le Collège d'enseignement moyen et professionnel du Nord à Wiltz ou le Atert-Lycée Redange.

Certains de ces besoins sont aussi reflétés par des citations, qu'elles viennent de députés comme Nik Welter ou Alphonse Schiltges dans le cadre de débats parlementaires, ou d'élèves à travers la presse estudiantine. Ces citations témoignent aussi des changements auxquels une institution scolaire est confrontée à l'intérieur de la salle de classe. Ainsi, sous l'occupation allemande, une des premières directives en matière scolaire a été d'imposer l'installation d'un portrait d'Hitler dans les salles de classe. Il importait aussi de présenter un extrait de la Loi du 10 mai 1968 portant réforme de l'enseignement. Ce texte mettait en place la mixité dans l'enseignement secondaire et transformait le paysage scolaire pour toujours. Depuis ce jour, garçons et filles peuvent intégrer la même école ainsi que la même salle de classe.

Les citations offrent ainsi une vision supplémentaire de l'évolution du patrimoine. Ce patrimoine fait partie intégrante de l'identité culturelle du pays et mérite d'être entretenu et conservé.